

Projet d'identification et de valorisation du patrimoine vivant de Châtelaudren-Plouagat

*Compte-rendu réunions publiques
des 16.09.2022 - 04.10.2022 - 17.10.2022*

Les habitantes et habitants de la commune de Châtelaudren-Plouagat ont été invités à plusieurs réunions publiques afin d'exprimer ce qui fait patrimoine vivant pour eux, sur la commune. Une quinzaine de personnes était présente à chaque rendez-vous.

Au sens de l'Unesco, le patrimoine vivant répond à ces critères : il doit être reconnu par une communauté, un groupe, des individus ; il doit être transmis de génération en génération (au moins deux) ; il se recrée en permanence ; il procure un sentiment d'identité et de continuité.

De ces échanges, plusieurs éléments sont ressortis. Tous ne correspondent pas à la définition donnée par l'Unesco, et d'autres restent en suspens : « est-ce du patrimoine pour nous ? ».

Voici la liste des éléments cités :

Pratiques culinaires

Le savoir-faire des crêpes et galettes

La culture de la pomme, notamment la reinette du Châté, et ses dérivés (cidre...)

Pratiques sociales, événements festifs

Le marché

Le comice agricole

Le repas de rue (?)

Les veillées (?)

Les mardis au Clair de lune (?)

L'Effet mode (?)

Le fest-noz

Pratiques sportives

Les boules bretonnes

Pêche à la ligne dans l'étang et la rivière

Le handball (?)

Le football (?)

Les courses cyclistes (?)

Langues

Le breton

Le gallo

Arts du spectacle

Danses bretonnes (cercle celtique)

Savoir-faire

Couture (?)

Maçonnerie ancienne (?)

Imprimerie industrielle (?)

Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

Le Terrarium (?)

L'enjeu est à présent de préciser les éléments qui relèvent de la définition de l'Unesco, puis d'effectuer une première sélection des patrimoines vivants à valoriser. En parallèle, les enquêtes débutent auprès des personnes-ressources qui font vivre ces patrimoines.

Le calendrier du projet :

- **Phase 1** (octobre-décembre 2022) : **identification** de ce qui fait patrimoine vivant pour les habitantes et habitants de la commune. Cette première étape s'est concrétisée notamment par l'organisation de réunions publiques, de permanences sur les marchés, et d'entretiens avec les habitants.
- **Phase 2** (janvier-avril 2023) : **valorisation** des patrimoines identifiés, sous une forme qui sera à définir avec les partenaires.
- **Phase 3** (avril-mai 2023): restitution, rédaction de **préconisations** (boîte à outils pour identifier/valoriser/sauvegarder le patrimoine vivant).

Contact

Hélène Tataruch
htataruch@bcd.bzh
02.30.17.01.19